

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **28**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
Demande de Subvention
Fond d'Aide Football
Amateur (FAFA)

SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 06 décembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY,
Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX,
Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Sophie DELAIGUE

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU FOND AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (FAFA)

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;

La collectivité est confrontée depuis de nombreuses années à un manque de terrains, lié essentiellement à une augmentation d'adhérents (Foot /Rugby/Athlétisme) et d'allongement des périodes dans l'année où les équipements sont fermés (2 terrains en zone inondable et un arrêté interdisant l'arrosage depuis 3 ans sur des périodes estivales de plus en plus longues).

Il ressort que la transformation d'un de ces 4 terrains, en terrain synthétique, apparait comme une solution : réduction des coûts de fonctionnement (peinture, gazon, engrais), ainsi qu'une meilleure gestion de l'eau, un terrain synthétique étant moins gourmand en eau.

Une première consultation a été infructueuse pour un non-respect de l'enveloppe allouée à ce projet. Actuellement à la recherche de solutions qui permettent de contenir les coûts et d'un remplissage en matériaux naturels, la collectivité continue la recherche de financements par des partenaires.

La fédération française de Football aide les collectivités et les clubs amateurs à financer les installations sportives. La ville de THIERS pourrait prétendre, dans le cadre de l'enveloppe du Fonds d'aide au Football Amateur (FAFA), à une aide pour la construction d'un terrain synthétique homologué et éclairé.

Plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles HT	
- Travaux préparatoires		ANS	70 000 €
+Terrassement, nivellement	100 000 €	Région Schéma de Cohérence Régionale du football	82 500 €
- Reprise des réseaux de drainage	32 000 €	FAFA	50 000 €
- Fourniture et pose de sous couche	90 000 €		
- Gazon Synthétique	340 000 €		
- Matériel sportif	26 000 €		
- Abords	24 000 €		
- Clôture	38 000 €		
		Autofinancement	447 500 €
TOTAL	650 000 €	TOTAL	650 000 €

APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 28 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la demande de 50 000 euros auprès du Fond Aide au Football (FAFA) ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance



Sophie DELAIGUE

Le Maire,



Stéphane RODIER